

BILLS D'INTERET PRIVE, SANCTIONNES  
—*Suite.*C. DE F. BROCKVILLE, WESTPORT ET  
NORTHWESTERN.

M. Marshall—Dépose bill n° 170 (RR), concernant Cie de c. de f. Brockville, Westport et Northwestern—5908.

1re lecture—5908.

2e lecture—6568.

En comité rapporté, 3e lecture, adopté—6951.

Sanctionné—7434.

C. DE F. BURRARD, WESTMINSTER  
BOUNDARY.

M. R. Smith—Dépose bill n° 61, concernant The Burrard Westminster Boundary Ry and Navigation Co.—1178.

1re lecture—1178.

2e lecture—1443.

Sanctionné—4352.

## C. DE F. DE CABANO.

M. Gauvreau—Dépose bill n° 122, constituant Cie de c. de f. de Cabano—4018.

1re lecture—4018.

En comité général—5094.

M. Michaud—Chemin de fer dans comté de Témiscouata—5094; destiné à alimenter Transcontinental—5094.

Bill lu 3e fois, adopté—5094

Sanctionné—7433.

CHEMIN DE FER CANADIEN DE  
L'OUEST.

M. McCraney—Dépose bill n° 11 concernant chemin de fer Canadien de l'Ouest—166.

1re lecture—166.

2e lecture—345.

En comité général—1040.

M. Herron—Propose modification acceptée par promoteurs pour faire passer par ville de Pincher Creek—1040.

Adopté—1040.

Hon. M. Graham—Demande remettre mot "rue".

Hon. Graham—La loi et les formalités de raccordement de téléphones—1041.

M. Magrath—Consigne au "Hansard" promesse des promoteurs de construire chemin de fer sans attendre ligne américaine qui doit s'y relier de l'autre côté de la frontière—1041.

Bill rapporté, lu 3e fois, adopté—1042.

Sanctionné—4351.

CHEMIN DE FER CANADIEN NORTH-  
ERN ONTARIO

M. Pardee—Dépose bill n° 75 concernant Canadian Northern Ontario Railway Company—1563.

1re lecture—1563.

2e lecture—2269.

En comité—3606.

Article 1er—3606.

M. l'Orateur-Suppléant—Lit rapport comité des chemins de fer—3606.

BILLS D'INTERET PRIVE, SANCTIONNES  
—*Suite.*CHEMIN DE FER CANADIEN NORTH-  
ERN ONTARIO—*Suite.*

Hon. Graham—Propose réserver paragraphe dont avis n'a pas été donné—3607.

Remisé—3607.

En comité, rapporté, 3e lecture, adopté—4206.

Sanctionné—7433.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACI-  
FIQUE.

M. W. McIntyre—Dépose bill n° 79, chemin de fer Canadien du Pacifique, 1re lecture—1742.

2e lecture—2269.

En comité général—3213.

M. Rutan—Cie demande pouvoir construire embranchement Launigan à Prince-Albert—3213; déjà prévu dans charte Manitoba Newestern Ry. acquise par C.P.R.—3213; population Prince-Albert demande garanties de construction—3213; historique des promesses du C.P.R.—3214; même compagnie demande prolongation délai pour construire Manitoba Northwestern jusqu'à Prince-Albert—3214; ne veut pas construire deux lignes—3214; veut garder les deux passages—3214; propose imposer obligation construction 30 milles en 1909 et 30 milles par année jusqu'à achèvement—3215.

M. l'Orateur suppléant—Avis nécessaire—3215.

M. Turriff—Donne avis motion suppression alinéa "g"—3213; propose comité se lève et demande permission siéger de nouveau—3215.

Adopté—3215.

En comité général—3329.

Article 1er—3329.

M. Rutan—Propose nouveau paragraphe "a" imposant conditions de construction—3330.

M. Neely—Conditions ne peuvent créer aucun embarras à compagnie riche comme C.P.R.—3330; C.P.R. met mauvaise volonté—3331; n'a virtuellement rien construit au nord de Saskatchewan avant arrivée du G.T.P.—3331; C.P.R. demande renouvellement simplement pour couvrir territoire avec sa charte—3331; danger de parallélisme—3332; d'ailleurs, si C.P.R. veut construire vers Prince-Albert, il le peut au moyen charte du c. de f. du N.-O. du Manitoba—3333.

M. Lake—Plaintes des citoyens de Wiggins—3333; ministre des C. de f. devrait exercer pression sur C.P.R. pour forcer à rendre justice—3334.

M. J. G. H. Turriff—Adoption amendement est seul moyen de forcer C.P.R. à faire quelque chose—3334.

M. W. F. Maclean—Au lieu de servir public, ces compagnies cherchent à se contrecarrer—3334; gaspillent argent en luttes inutiles au public—3335.